



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

Paris, le 28 septembre 2023

N° 1174

Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'industrie, inaugure la nouvelle usine de matériaux semi-conducteurs innovants de Soitec à Bernin (38), avec Thierry BRETON, commissaire européen pour le marché intérieur

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, a inauguré ce jour la nouvelle usine de Soitec (Euronext Paris), en présence de Thierry Breton, Commissaire européen pour le marché intérieur.

Créé en 1992 par des chercheurs issus du CEA-Leti (Grenoble), Soitec s'est imposé comme un des leaders mondiaux dans la conception et la production de matériaux semi-conducteurs innovants. Ces matériaux jouent un rôle crucial dans le développement de dispositifs électroniques de pointe, tels que les puces de téléphones intelligents, les composants pour l'électronique de puissance et les dispositifs photoniques.

L'usine inaugurée aujourd'hui, dont la construction a été lancée en mars 2022, représente un investissement de près de 400 millions d'euros et devrait se traduire par la création de plus de 400 emplois directs et 800 emplois indirects en France.

Ce projet constitue un jalon majeur dans la stratégie française et européenne de développement d'une filière souveraine de micro-électronique. SOITEC est soutenu par l'Etat via France 2030 dans le développement de technologies énergétiquement plus efficaces et plus performantes, nécessaires à la production de substrats innovants, composants électroniques de demain.

Il vient également conforter l'écosystème de Grenoble et du Grésivaudan comme l'un des principaux centres de recherche et de production d'Europe en microélectronique.

Pour rappel, la stratégie nationale pour l'électronique de France 2030, annoncée par le Président de la République en juillet 2022 vise à quasiment doubler les capacités de production nationales en composants électroniques à l'horizon 2026-2027 et à soutenir l'innovation. Elle s'inscrit dans la continuité du plan Nano 2022 lancé en 2018, qui a déjà donné lieu à 5 milliards d'euros d'investissements, et en cohérence avec le Chips Act européen. Au total, la France vise la création d'une dizaine de nouvelles usines ou de chaînes de production sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électronique, en particulier pour industrialiser des technologies très innovantes.

L'usine de Soitec viendra aussi renforcer la filière européenne des véhicules électriques, puisque la technologie qui y sera produite, le SmartSiC, est principalement utilisée par cette industrie afin d'améliorer les performances des batteries électriques. Elle permettra ainsi aux véhicules électriques de viser de meilleurs niveaux d'autonomie, de durabilité, de puissance, de réduction de l'empreinte environnementale et de coût.

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : « Avec l'inauguration de cette nouvelle usine de Soitec, la France confirme sa place dans l'écosystème européen des semi-conducteurs. Ce projet est à la fois le fruit d'une capacité d'innovation de rang mondial et d'un savoir-faire industriel unique, qui positionnent Soitec parmi les leaders de son marché. C'est une étape supplémentaire dans notre stratégie - française et européenne - de renforcement de notre souveraineté industrielle »

Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : « Je félicite Soitec pour la réalisation de ce projet que l'Etat a soutenu parce qu'il répond parfaitement à nos ambitions industrielles : être à la pointe de la technologie et en capacité de produire les composants dont nos filières ont besoin pour se développer. A ce titre, ce projet est une excellente nouvelle non seulement pour la filière européenne des semi-conducteurs mais aussi celle du véhicule électrique, pour laquelle il sera gage de performance et de compétitivité ».

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr / [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

Service presse de M. Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tel : 01 53 18 46 19

Mél : presse@industrie.gouv.fr